



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP),
- Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel (CAER-CAPLP),
- Vu l'arrêté du 21 novembre 2023 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPLP et des CAER-CAPLP ouverts au titre de la session 2024,
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne du CAPLP et du CAER-CAPLP, section génie électrique option : électrotechnique et énergie, est constitué comme suit pour la session 2024 :

Président

M. Federico BERERA
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Président

M. Guy LOCCI
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie d' AIX-MARSEILLE

Secrétaire général

M. Stéphane FEYT
Professeur de lycée professionnel

Académie de CLERMONT-FERRAND

Membres du jury

Mme Amandine DESTROYE
Professeure certifiée

Académie de LILLE

M. Michel FELGINE
Professeur certifié

Académie de CLERMONT-FERRAND

Mme Laëtitia FERRE
Professeure de lycée professionnel

Académie de CLERMONT-FERRAND

Mme Céline LOOTVOET
EC. R Professeure certifiée

Académie de LILLE

Mme Aurélie THOMAS
Professeure de lycée professionnel

Académie d' AMIENS

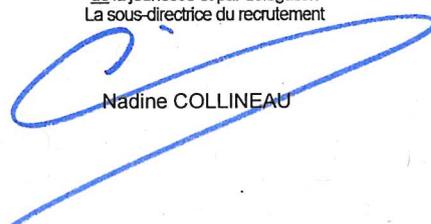
Mme Nathalie TRONCET
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de MONTPELLIER

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 07 décembre 2023

Pour le ministre de l'éducation nationale et
de la jeunesse et par délégation
La sous-directrice du recrutement



Nadine COLLINEAU